

RENAISSANCE LAC BROME
RAPPORT DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
SAMEDI LE 26 MAI 2007
Peter G. White

État de l'association

Renaissance Lac Brome est une association personnalisée sans but lucratif, en règle avec les autorités provinciales. Elle est sous la direction d'un conseil d'administration élu à l'Assemblée générale annuelle de ses membres. Le membership est ouvert à toute personne, tout group ou tout organisme. Notre membership se chiffrait à 251 avant l'inscription à notre assemblée aujourd'hui, et sans doute il est maintenant plus important.

Nos administrateurs pour la plupart des sept derniers mois ont été Pierre Beaudoin, Don Dunn, Jacques Fournier, Brian Gregory, Dan Labrosse, Robin Moore, Art Smith, Peter Wade, Peter White, et Don Wing. J'aimerais remercier tous ces administrateurs, ainsi que Gilles Decelles qui a démissionné en janvier, pour leurs contributions remarquables à RLB.

Grâce à la générosité de la Ville de Lac-Brome, RLB a un bureau dans l'ancienne gare de Foster, à l'intersection des routes 243 et 215 près de l'exutoire du Lac Brome (698, chemin Lakeside), au moyen d'un bail renouvelable au prix d'un dollar jusqu'au 28 février 2008,

Suite à l'approbation d'une subvention dans le cadre du programme fédéral Emplois d'été Canada, RLB vient d'engager trois étudiants: Sophie Lamote (communications), David Boutin (activités scientifiques), et Mira Achard (revégétalisation des rives).

Afin de financer nos activités, au mois de février nous avons lancé un appel limité de financement, ce qui nous a rapporté plus de 34,000 \$ à ce jour. Nous prévoyons d'autres besoins, mais ce montant suffira à compléter notre programme estival, et je tiens à exprimer nos plus sincères remerciements à tous nos voisins qui ont contribué si généreusement à date.

Nous avons divisé le périmètre du lac et de ses affluents en 30 secteurs, et nous avons nommé un responsable pour chaque secteur. Ce programme, sous la direction de Jacques Fournier, a deux objectifs: recruter chaque résident riverain comme membre de RLB, et offrir une source locale d'information et d'encouragement à poursuivre les meilleures pratiques.

En dernier lieu, nous avons mis à jour notre site internet www.renaissancelbl.com, grâce au généreux travail bénévole de Johan Langevin de Knowlton. Il s'agit bien entendu d'un mandat sans fin, et nous améliorons constamment notre site en mesure de la disponibilité des ressources requises.

État du lac Brome

Le 17 août 2006, pour la première fois, le ministère de la santé du Québec a émis un Avis de santé publique qui a effectivement fermé le lac Brome à la plupart des utilisateurs en raison de fortes concentrations de cyanobactéries et le risque de toxines qu'elles pourraient causer. Un nouvel Avis fut émis le 21 décembre 2006, déconseillant l'utilisation de l'eau du lac. Ces restrictions furent enfin levées le 2 mai 2007. Des restrictions semblables furent imposées sur quelques 77 lacs au Québec, y compris quelques 22 lacs au sud du fleuve St-Laurent.

Nous devons reconnaître qu'il est presque inévitable que de fortes concentrations de cyanobactéries seront de nouveau observées au lac Brome au fur et à mesure que l'été avance, et qu'un nouvel Avis de santé publique sera probablement émis. La position du ministère de la santé du Québec est qu'il faut invoquer le principe de la précaution, et que mieux vaut prudence que souffrance. Quoique plusieurs peuvent trouver cette réaction trop dure, elle a incontestablement galvanisé la population à effectuer de mesures sans précédent.

Pour ceux qui s'intéressent aux détails techniques de cette politique, l'Institut national de la santé publique du Québec, qui conseille les directions régionales de santé publique de la province, a retenu une version modifiée des seuils d'alerte basés sur les toxines, qui sont recommandés par l'Organisation mondiale de la santé pour les eaux récréatives. Le document en question est accessible au site internet de RLB.

Nous savons que le facteur variable critique qui limite la croissance de cyanobactéries est la présence de phosphore dans la colonne d'eau. Nous savons aussi qu'il y a chaque année de grands apports de phosphore du bassin versant vers le lac. D'importantes quantités de phosphore sont également présentes dans les sédiments qui ont accumulé au fond du lac depuis des décennies, voire même des siècles. Sous certaines conditions, ce phosphore sédimentaire peut se relarguer pour alimenter la croissance de cyanobactéries.

Donc notre défi est clair. En premier lieu, nous devons tout faire pour limiter la quantité de phosphore amenée au lac à même le bassin versant. Ensuite, nous ne devons pas exacerber les processus naturels qui tendent à brasser et à relarguer le phosphore sédimentaire.

État de la profession de gestion lacustre

Des milliers de lacs autour du monde vivent des problèmes semblables à ceux du lac Brome, lac eutrophique relativement important et peu profond, dont le bassin versant, lui-même très grand par rapport à la superficie du lac, est riche en phosphore naturel et a été beaucoup perturbé par l'activité humaine. Nous pouvons tirer une leçon très claire des conséquences négatives de cette activité humaine: tout nouveau développement autour du lac est fortement à décourager.

Les scientifiques qui étudient la productivité aquatique et la qualité de l'eau dans les écosystèmes d'eau douce s'appellent des limnologues. Une limnologue canadienne, le docteur Gertrud Nürnberg de Freshwater Research à Bayswater, Ontario, a complété une étude détaillée du lac Brome en 1997, où elle a fait plusieurs excellentes recommandations.

Le docteur Nürnberg est active au sein de la North American Lake Management Society (NALMS), à Madison, Wisconsin. RLB est devenu membre de NALMS, qui, en collaboration avec la Environmental Protection Agency du gouvernement américain, a publié un excellent manuel intitulé **Managing Lakes and Reservoirs**. Grâce à l'initiative d'un membre de RLB, Doug Hamilton, nous avons obtenu plusieurs copies de ce manuel, qui nous enseigne que nous n'avons pas besoin de réinventer la roue à tout bout de chemin. RLB est aussi membre de RAPPEL, contrepartie locale de NALMS.

Donc nos efforts pendant l'année à venir viseront à identifier les sources de phosphore, et à diminuer les apports de phosphore qui atteignent le lac. Ceci nécessitera une campagne massive d'éducation et de mobilisation publique. Pour commencer, nous pensons à recommander des restrictions à l'utilisation de fertilisants dans le bassin versant. À plus longue échéance, nous songeons à recommander aux autorités gouvernementales responsables l'engagement d'un gérant de lac professionnel qualifié. Je reviendrai sur ces deux options à la fin de notre assemblée aujourd'hui.

En terminant, je voudrais attirer votre attention à deux nouveaux règlements environnementaux adoptés récemment par deux municipalités québécoises dans le but de conserver leurs lacs. Le premier, dans la municipalité de Lantier dans les Laurentides, fut l'objet d'un grand reportage dans la Gazette du 19 mai 2007. Le second est notre municipalité voisine de Waterloo, qui vient d'adopter une nouvelle réglementation très stricte concernant les pesticides et les fertilisants. On peut consulter ces deux règlements au site Internet de Renaissance Lac Brome.